## Faux mobilier XVIIIe : le Louvre réplique

PARIS [07.09.16] - Le Musée du Louvre a vivement réagi à sa mise en cause, à la suite de Versailles, dans l'affaire des faux meubles qui secoue le marché de l'art. Il envisage de porter plainte si « son nom a été utilisé frauduleusement ».



« Après Versailles, le Louvre éclaboussé par l'affaire du faux mobilier XVIIIe », titrait mardi le site Connaissance des Arts, en référence au classement comme trésor national d'une commode attribuée à l'ébéniste Oppenordt, censée provenir du ministre de Louis XIV, Colbert. Selon nos informations, confirmées par les deux parties, elle a été proposée cet été pour 9,5 millions d'euros à un collectionneur par un grand expert parisien, Roland de l'Espée, ancien président des amis de Versailles. La vente a été arrêtée, au vu d'analyses scientifiques concluant qu'il

s'agirait d'un faux fabriqué il y a une trentaine d'années.

Interrogé, le Louvre a protesté auprès du *Journal des Arts* contre la mise en cause du musée et de ses conservateurs. « *Nous avons fait notre travail* », a déclaré le musée, affirmant que « c'est sur notre suggestion qu'ont été menées des investigations, notamment sur la datation du bois qui ont éveillé les premiers doutes ».

L'établissement tient aussi à rappeler que, en 2014, à la suite du classement comme trésor national, « il n'avait pas donné suite à la possibilité d'acquérir cette œuvre ». Il dit « se réserver aujourd'hui le droit d'agir en Justice, si le nom du Louvre avait été utilisé frauduleusement » pour faciliter une tentative d'escroquerie.

Le nom de plusieurs conservateurs apparaît en effet dans l'histoire de ce meuble qui a été présenté au Louvre par Roland de l'Espée en été 2009. Considéré comme un exemplaire « inédit et exceptionnel » de cet ébéniste, il a été classé en décembre suivant « trésor national, présentant un intérêt majeur pour le patrimoine ». En 2012, la directrice des musées de France, à la demande d'Henri Loyrette, alors président du musée, a proposé de l'acheter pour 4,5 millions d'euros. Plusieurs expertises ont été engagées. Au final, la valeur en a été fixée à 9,5 millions. Les conservateurs ayant exprimé des doutes sur le plateau et les bronzes, le prix en a paru trop élevé pour Jean-Luc Martinez, qui avait entre-temps succédé à Henri Loyrette.

Depuis, il est apparu qu'un examen de dendrochronologie datait, à côté d'éléments anciens, plusieurs échantillons de bois entre les années 1966 et 1982. Interrogé en juin à ce sujet, Roland de l'Espée nous a confirmé le fait, tout en proclamant « sa bonne foi » et assurant qu'il « ferait tout pour faire éclater la vérité et coopérer pleinement à l'enquête ».

C'est la troisième fois en l'espace de quelques mois que des doutes sont jetés sur l'authenticité d'oeuvres d'art classées trésor national, avec la paire de <u>fausses chaises</u> du Belvédère de Versailles et un portrait attribué à <u>Frans Hals</u>. Au Louvre, on tient cependant à rappeler le caractère collectif et contraignant des procédures d'acquisition qui ont largement fait leurs preuves, en en soulignant « le sérieux et l'efficacité ». La ministre de la Culture, Audrey Azoulay, a néanmoins engagé un processus de réflexion sur ces mécanismes.

Vincent Noce

Légende photo

Jean-Luc Martinez © JOHN THYS / AFP